



À la génération Covid qui est aussi la génération climat, nous devons un "minimum jeunesse"



Anadolu Agency via Getty Images

Des étudiants manifestent contre la précarité des conditions de vie qui leur sont imposées en raison de la crise du covid-19, à Paris, le 26 janvier 2021. (Photo Julien Mattia/Anadolu Agency via Getty Images)

S'il est juste qu'une société se juge à la façon dont elle traite sa jeunesse, alors il est urgent d'agir. D'ordinaire plus touchée que toute autre génération par le chômage, la grande pauvreté et le mal-logement, la voici frappée plus encore par la crise économique et sociale que charrie la pandémie derrière elle.

La réalité nous alarme. Avec les difficultés financières, s'accroissent les difficultés à se nourrir, se loger, se soigner, poursuivre des études, accéder à stage ou un premier emploi... Le présent devient pesant et l'avenir incertain. La jeunesse s'enfoncé dans la précarité et l'indifférence générale l'accompagne.

Être jeune est une épreuve, un rite initiatique parfois cruel. Quelle est donc cette étrange nation qui décide d'une majorité sur le plan pénal à 16 ans dans les faits, sur le plan civique à 18 ans et sur le plan social qu'à 25 ans? N'est-il pas temps de revenir de ce truisme si souvent partagé: la jeunesse doit en baver et ses devoirs passent avant ses droits?

Avec les difficultés financières, s'accroissent les difficultés à se nourrir, se loger, se soigner, poursuivre des études, accéder à stage ou un premier emploi...

Au cœur de la crise, des voix s'élèvent pourtant. Elles invitent notre regard, et plus encore notre conscience, à se tourner vers cette jeunesse. Des voix qui s'additionnent les unes aux autres devant l'évidente et urgente nécessité mais que le Président de la République refuse obstinément d'entendre.

Les dernières annonces du gouvernement ne sont pas à la hauteur de la détresse qui ronge les jeunes aujourd'hui. La réponse ne peut se réduire à enjoindre aux jeunes "de se bouger" pour s'en sortir; aujourd'hui, il faut se bouger pour la jeunesse. Pas des petites aides, gadgets, numéros verts ou sites internet: nous demandons des mesures urgentes et fortes.

Mais parer à l'urgence sera insuffisant si cela ne s'accompagne pas d'une réflexion de

fond.

La souffrance de la jeunesse sera celle de tout un pays et de son avenir si nous n'agissons pas. Cette génération Covid est aussi la génération Climat, celle qui manifestait il y a quelques mois encore, nous enjoignant par les rues à la justice et à la défense de l'environnement. Coincé entre une planète qui étouffe et un quotidien confiné, peut-on raisonnablement grandir, se construire et embrasser l'avenir le cœur léger?

Cette jeunesse est pourtant la clef du monde que nous avons à construire et son sort déterminera celui de notre pays. En cela, elle nous oblige. Lui donner les moyens de vivre dignement, d'imaginer l'avenir autrement que par les traits qu'elle lui prête, et lui permettre de prendre part au grand dessein d'un monde qui change.

Allié objectif de la droite **sénatoriale**, le gouvernement s'est malheureusement prononcé contre un texte au **Sénat** qui proposait de doter les jeunes d'un revenu minimum via l'ouverture du RSA dès 18 ans. Nous l'interpellons pour qu'il apprenne enfin de ses erreurs et évolue rapidement sur une question qui devient un enjeu de survie pour une part croissante de notre jeunesse.

Les dernières annonces du gouvernement ne sont pas à la hauteur de la détresse qui ronge les jeunes aujourd'hui.

Nous en appelons aux parlementaires pour qu'ils se saisissent de l'opportunité qui s'ouvre d'instituer une "minimum jeunesse". La proposition de loi "AILES" visant à instituer un revenu de base à 18 ans et une dotation en capital de 5000€ pour démarrer dans la vie sera débattue à l'Assemblée nationale ce 18 février. Avant, elle aura fait l'objet d'une concertation citoyenne inédite en ligne sur *Parlement & Citoyens*, où des milliers de citoyennes et citoyens se sont exprimés.

Nous souhaitons un débat exigeant, apaisé, dans lequel chacun pourra faire valoir son point de vue, écouter la contradiction, accepter d'être convaincu ou nourrir l'ambition de convaincre. Nous le devons à notre jeunesse.

Mais aura-t-il lieu? Pour le gouvernement, cette proposition a comme principal défaut de venir de l'opposition. Que la majorité ne balaie pas d'un revers de la main ce débat et cette consultation citoyenne! Qu'elle se saisisse de cette opportunité pour agir! Elle est une interpellation de l'Exécutif dans un moment inédit d'urgence pour les jeunes.

Ayons le courage de mesures fortes, n'esquivons aucun débat pour donner à la jeunesse les moyens de son autonomie et tracer le chemin de son émancipation.

Signataires de l'appel pour un minimum jeunesse

Assemblée nationale (groupe Socialistes et Apparentés) :

1. Joël Aviragnet, député de la Haute-Garonne
2. Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère
3. Gisèle Biemouret, députée du Gers
4. Jean Louis Bricout, député de l'Aisne
5. Alain David, député de la Gironde
6. Laurence Dumont, députée du Calvados
7. Olivier Faure, Député de Seine-et-Marne - Premier secrétaire du PS
8. Guillaume Garot, député de la Mayenne
9. David Habib, député des Pyrénées-Atlantiques
10. Chantal Jourdan, députée de l'Orne
11. Régis Juanico, député de la Loire (Génération-s)
12. Marietta Karamanli, députée de la Sarthe
13. Jérôme Lambert, député de la Charente
14. Gérard Leseul, député de Seine-Maritime
15. Josette Manin, députée de la Martinique (Apparenté)

- Philippe Naillet, député de la Réunion
- Christine Pires Beaune, députée du Puy-de-Dôme
- Dominique Potier, député de La Meurthe-et-Moselle
- Valerie Rabault, présidente du groupe, députée du Tarn
- Claudia Rouaux, députée d'Ille-et-Vilaine
- Isabelle Santiago, députée du Val-de-Marne
- Hervé Saulignac, député de l'Ardèche
- Sylvie Tolmont, députée de la Sarthe
- Cécile Untermaier, députée de Saône-et-Loire
- Hélène Vainqueur-Christophe, députée de la Guadeloupe
- Boris Vallaud, député des Landes
- Michèle Victory, députée de l'Ardèche

Sénat (groupe Socialiste, Écologiste et Républicain) :

1. Antiste Maurice : **Sénat** eur de la Martinique
2. Artigalas Viviane : **Sénat** rice des Hautes Pyrénées
3. Bigot Joël : **Sénat** eur de Maine-et-Loire
4. BLATRIX-CONTAT Florence : **Sénat** rice de l'Ain
5. BOUAD Denis : **Sénat** eur du Gard
6. Bourgi Hussein : **Sénat** eur de l'Hérault
7. Cardon Rémi : **Sénat** eur de la Somme
8. Carlotti Marie Arlette : **Sénat** rice des Bouches du Rhône
9. Conway-Mouret Hélène : **Sénat** rice représentante des Français hors de France
10. Devinaz Gilbert-Luc : **Sénat** eur du Rhône
11. Durain Jérôme : **Sénat** eur de Saône-et-Loire
12. Féraud Rémi : **Sénat** eur de Paris
13. Féret Corinne : **Sénat** rice du Calvados
14. Fichet Jean-Luc : **Sénat** eur du Finistère
15. Filleul Martine : **Sénat** rice du Nord
16. Gillé Hervé : **Sénat** eur de la Gironde
17. Houlegatte Jean-Michel : **Sénat** eur de la Manche
18. Jasmin Victoire : **Sénat** rice de la Guadeloupe
19. Joly Patrice : **Sénat** eur de la Nièvre
20. Jourda Gisèle : **Sénat** rice de l'Aude
21. Kanner Patrick : **Sénat** eur du Nord
22. Kerrouche Éric : **Sénat** eur des Landes
23. de La Gontrie Marie-Pierre : **Sénat** rice de Paris
24. Leconte Jean-Yves : **Sénat** eur représentant les français établis hors de France
25. Le Houerou Annie : **Sénat** rice des Côtes-d'Armor
26. Lepage Claudine : **Sénat** rice des Français Hors de France
27. Lozach Jean-Jacques : **Sénat** eur de la Creuse
28. Lubin Monique : **Sénat** rice des Landes
29. Lurel Victorin : **Sénat** eur de la Guadeloupe
30. Magner Jacques-Bernard : **Sénat** eur du Puy-de-Dôme
31. Marie Didier : **Sénat** eur de la Seine-Maritime
32. Merillou Serge : **Sénat** eur de la Dordogne
33. Michau Jean-Jacques : **Sénat** eur de l'Ariège
34. Monier Marie-Pierre : **Sénat** rice de la Drôme
35. Montaugé Franck : **Sénat** eur du Gers
36. Pla Sébastien : **Sénat** eur de l'Aude
37. Poumirol Emilienne : **Sénat** rice de la Haute-Garonne
38. Préville Angèle : **Sénat** rice du Lot
39. Raynal Claude : **Sénat** eur de la Haute-Garonne

- Redon-Sarrazy Christian : **Sénat**eur de Haute Vienne
- Robert Sylvie : **Sénat**rice d'Ille-et-Vilaine
- Roger Gilbert : **Sénat**eur de Seine-Saint-Denis
- Rossignol Laurence : **Sénat**rice de l'Oise
- Stanzione Lucien : **Sénat**eur du Vaucluse
- Sueur Jean-Pierre : **Sénat**eur du Loiret
- Temal Rachid : **Sénat**eur du Val-d'Oise
- Tissot Jean-Claude : **Sénat**eur de la Loire
- Todeschini Jean-Marc : **Sénat**eur de la Moselle et ancien ministre
- Vallet Mickaël : **Sénat**eur de la Charente-Maritime
- Van Heghe Sabine : **Sénat**rice du Pas-de-Calais
- Vaugrenard Yannick : **Sénat**eur de Loire-Atlantique

Présidents et présidentes de département :

1. Laurent Ughetto (Ardèche) ;
2. Christine Téqui (Ariège) ;
3. Germinal Peiro (Dordogne) ;
4. Nathalie Sarrabezolles (Finistère) ;
5. Françoise Laurent-Perrigot (Gard) ;
6. Georges Méric (Haute-Garonne) ;
7. Philippe Martin (Gers) ;
8. Jean-Luc Gleyze (Gironde) ;
9. Kléber Mesquida (Hérault) ;
10. Xavier Fortinon (Landes) ;
11. Philippe Grosvalet (Loire-Atlantique) ;
12. Sophie Borderie (Lot-et-Garonne) ;
13. Sophie Pantel (Lozère) ;
14. Valérie Beausert-Leick (Meurthe-et-Moselle) ;
15. Alain Lassus (Nièvre) ;
16. Hermeline Malherbe (Pyrénées-Orientales) ;
17. Jean-Claude Leblois (Haute-Vienne) ;
18. Stéphane Troussel (Seine-Saint-Denis) ;
19. Josette Borel-Lincertin (Guadeloupe) ;

Secrétaire national du PS à la jeunesse : Maxime Sauvage

À voir également sur Le HuffPost: “Au bout de 3 séances, qu’est-ce qui se passe?” Le chèque psy étudiant, une mesure fragile